



Chargé de mission politique de la ville

Synthèse de l'offre

Employeur : Ca de la Provence Verte - Brignoles
174, route départementale 554 - quartier de paris
83170Brignoles

Issue de la fusion des communautés de communes du Comté de Provence, Sainte Baume Mont Aurélien et Val d'Issole, la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte a été créée par arrêté préfectoral. Depuis le 1er janvier 2017, 28 communes réunies font le potentiel de ce territoire, portent ses atouts économiques, touristiques, patrimoniaux et culturels. Située au cœur de la Provence, dans le département du Var, la richesse patrimoniale, la diversité géographique et les espaces naturels de la Provence Verte sont des atouts essentiels pour réussir un véritable projet de territoire ambitieux et maîtrisé, dans l'intérêt des communes-membres et de leurs habitants. La Communauté d'Agglomération de la Provence Verte est présidée depuis le 11 juillet 2020 par Didier BREMOND, maire de Brignoles. Elle compte 52 conseillers communautaires parmi lesquels 15 vice-présidents. Plus de 200 agents sont employés par la Communauté d'Agglomération.

Référence : 0083220600660494

Date de publication de l'offre : 02/06/2022

Date limite de candidature : 01/08/2022

Poste à pourvoir le : 01/09/2022

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Ouvert aux contractuels Oui (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique)

Temps de travail : Complet

Durée : 35h00

Nombre de postes : 1

Service d'affectation : cohésion sociale et accès aux droits

Lieu de travail :

Lieu de travail :

174, route départementale 554 - quartier de paris
83170 Brignoles

Détails de l'offre

Grade(s) : Rédacteur

Rédacteur principal de 1ère classe

Rédacteur principal de 2ème classe

Animateur

Animateur principal de 1ère classe

Animateur principal de 2ème classe

Famille de métier : Habitat et politique de la ville > Politique de la ville

Métier(s) : Chargé ou chargée du développement territorial

Descriptif de l'emploi :

La Direction Habitat - Cohésion territoriale et sociale a pour mission de définir et de développer une politique et des actions visant à réduire les inégalités territoriales et sociale et ainsi améliorer les conditions de vie des habitants des 28 communes du territoire.

Ses axes d'intervention sont :

* Le logement : Le Programme locale de l'Habitat fixe le cadre de l'intervention et les budgets nécessaires à la mise en œuvre des actions qui permettent :

- D'améliorer le parcours résidentiel des ménages du territoire en soutenant le développement d'une offre de

logements abordables

- De construire une politique du peuplement
- D'accompagner la mise en œuvre d'outils spécifiques, préventifs, incitatifs et coercitifs pour la requalification du parc de logements privés : Programme d'intérêt général- OPAH - Plan Façades.

* La santé : le contrat local de sante permet d'accompagner le développement d'outils pour assurer un maillage équilibré de l'offre de santé sur le territoire.

* La politique de la ville : La Communauté d'agglomération, chef de file de la politique de la ville, est en charge de la direction de projet lié au contrat de ville de Brignoles.

* La prévention de la délinquance, de la radicalisation et l'accompagnement des victimes

* L'accès au droit, à l'Éducation et à la citoyenneté ; L'agglomération à travers ces 2 points d'accès aux droits (Brignoles et Saint Maximin) et ses 3 structures France services (Saint Maximin ; Cotignac ; Garéoult) offre des lieux d'accueil, d'écoute et d'orientation afin de délivrer aux citoyens une information de proximité sur leurs droits et obligations lorsqu'ils sont amenés à rencontrer des difficultés dans les actes de la vie quotidienne.

* L'action sociale à travers le fonctionnement du Centre intercommunale d'action sociale qui porte le CLIC et l'accueil de jour Alzheimer.

Profil recherché :

De formation supérieure (Bac +3) avec une expérience significative en développement local et social et/ou politique de la ville,

Connaissance des aspects administratifs et financiers de la politique de la ville et de l'environnement institutionnel, Connaissance des politiques publiques (emploi, social, socio-éducatif, santé, prévention et sécurité...) et des financements croisés l'État/Collectivités Territoriales,

Connaissance des contrats et des différents conventionnements possibles, du fonctionnement associatif, et des procédures d'octroi et de versement des subventions,

Expérience dans le montage et la conduite de projets, l'animation de réseau,

Maîtrise de la méthodologie de projet

Missions :

Sous l'autorité hiérarchique de la responsable du service Cohésion sociale et Accès aux droits, vos missions principales sont :

La mise en œuvre des orientations stratégiques et politiques de la collectivité en matière de Politique de la ville.

Chargé de mission Politique de la Ville :

1 - MISSIONS PRINCIPALES :

La mise en œuvre des orientations stratégiques et politiques de la collectivité en matière de Politique de la Ville : Décliner les orientations stratégiques définies dans le contrat de ville et veiller à leur bonne adéquation aux besoins du territoire ;

Animer le partenariat avec les signataires du Contrat de ville, avec une organisation où se combinent coordination de l'action territorialisée et mission thématique sur l'ensemble des QPV ;

Créer les conditions de la mobilisation du droit commun ;

Veiller au bon fonctionnement et à la mobilisation des Conseils citoyens ;

Mettre en œuvre les programmations annuelles et soutenir les dynamiques associatives et animer la programmation annuelle sur le territoire en lien avec l'Etat et la commune dans le cadre des enveloppes allouées ;

Assurer le lien avec les autres dispositifs associés au contrat de ville (gestion urbaine de proximité, Programme de Réussite Educative, CLS, etc...).

2 - MISSIONS SECONDAIRES :

Assister le coordonnateur du Contrat Intercommunal de Sécurité, de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPD-R)

Participer à l'organisation et aux instances de pilotage du CISPD-R ;

Participer à l'animation des instances techniques, comités techniques et divers groupes de travail ;

Participer à l'actualisation des diagnostics, à l'organisation, au suivi à l'évaluation du dispositif et des actions ;

Participer à l'animation des dynamiques territoriales et/ou partenariales, proposer des pistes d'actions, des outils adaptés aux besoins du territoire en matière de sécurité, de prévention de la délinquance et de la radicalisation ;

Participer à l'accompagnement et au soutien des différents acteurs et porteurs de projets en matière de sécurité, de prévention de la délinquance et de la radicalisation ;

Participer à la mobilisation et à la coordination des différents acteurs en matière de sécurité, de prévention de la délinquance et de la radicalisation ;

Participer au relais d'informations sur les questions de sécurité, de prévention de la délinquance et de la radicalisation ;

Téléphone collectivité : 04 98 05 27 10

Adresse e-mail : contact@caprovenceverte.fr

Lien de publication : <https://www.caprovenceverte.fr/>